

# COLLOQUE

LA GESTION DURABLE DES EAUX PLUVIALES

Mardi 15  
février

MADIANA



**ODE**

OFFICE DE L'EAU  
MARTINIQUE

FÉVRIER

15

2022

Mercredi 16  
février

TERRAIN

# Séquence 2

## Gérer les eaux pluviales en ville et sur les bassins versants



**COLLOQUE**  
LA GESTION DURABLE DES EAUX PLUVIALES

Mardi 15 février  
MADIANA

FÉVRIER  
15  
2022

Mercredi 16 février  
TERRAIN

  
**ODE**  
OFFICE DE L'EAU  
MARTINIQUE



# Table Ronde

-

## Enjeux et problématiques de la mise en œuvre progressive de la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

**Danielle MARIE-LOUISE**

Communauté d'agglomération du Pays Nord Martinique (CAPNM)

**Grégory DEMARET**

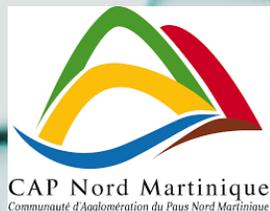
Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique (CACEM)

**André FERREOL**

Communauté d'agglomération de l'Espace Sud Martinique (CAESM)

**Aude NACHBAUR**

BRGM



## Enjeux

- Prémunir la population du risque inondation
- Assurer une gestion durable des eaux pluviales sur le territoire
- Intégrer ou mieux appréhender la gestion des eaux pluviales dans les projets urbains et les constructions
- Installer des dispositifs de gestion des eaux pluviales adaptés au territoire
- ...



Inondation dans le bourg de Rivière Pilote (Source : France Antilles)

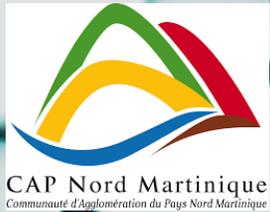
# Démarche inter EPCI avec une mission AMO

## Objectif : Préfigurer la compétence GEPU de manière cohérente



### Mission commune d'AMO à l'échelle de la Martinique

- Contours juridique et financier
- Inventaire des ouvrages pluviaux communaux (levés topographiques)
- Zonage pluvial
- Schéma directeur de gestion des eaux pluviales (SDGEP)
- Organisation administrative du **SERVICE PUBLIC DE GESTION DES EAUX PLUVIALES**



Réseaux et ouvrages pluviaux  
(Source : CAP Nord Martinique)

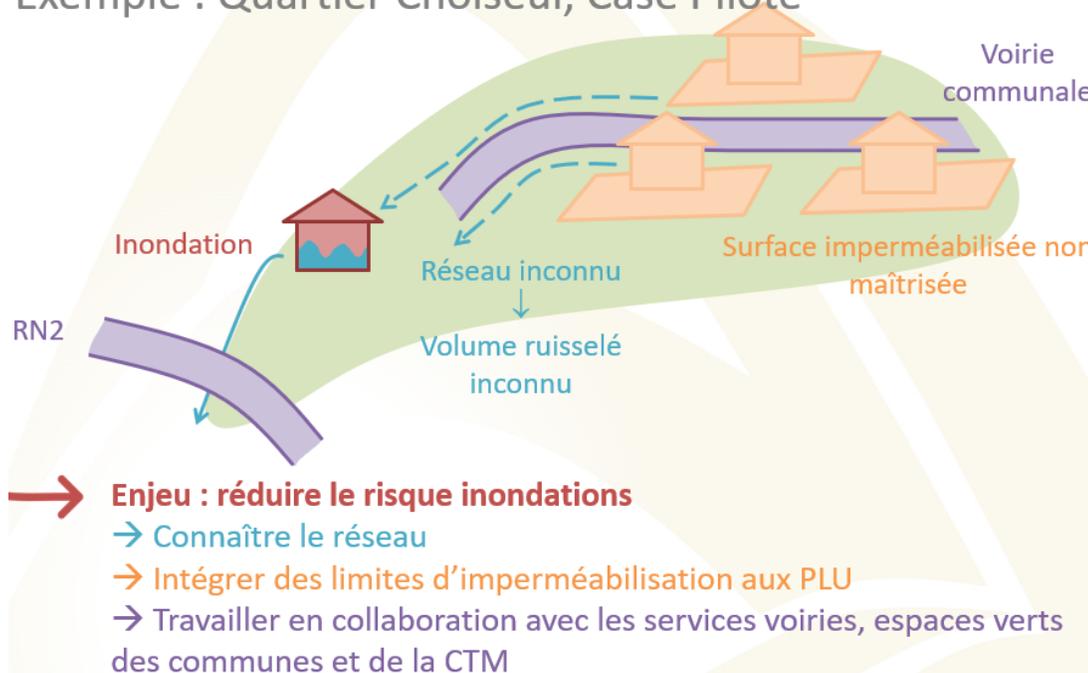


Opération d'entretien du réseau pluvial  
(Source : CAP Nord Martinique)

# Etat des lieux du territoire

**Problématique : Urbanisation progressive augmentant le volume des eaux pluviales à l'exutoire**

Exemple : Quartier Choiseul, Case Pilote



## Constat

**Manque de concertation entre les acteurs publics et privés**

**Manque de connaissance des réseaux pluviaux (servitudes)**

## Objectifs

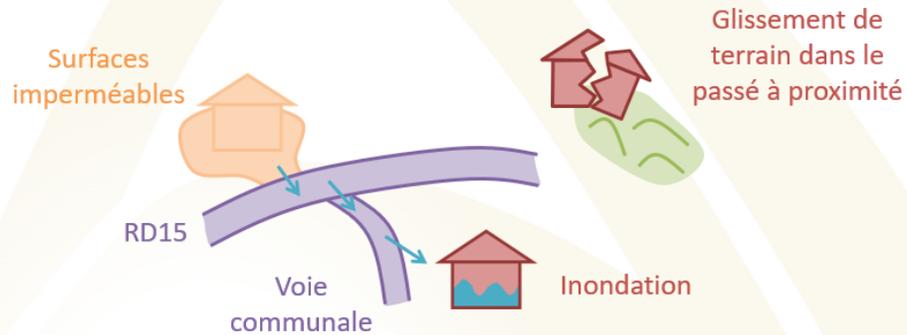
**Trouver des mesures palliatives et réaliser des aménagements adéquats**

**Sensibiliser à la prise en compte des eaux pluviales en amont des projets et avant demande PC**

# Etat des lieux du territoire

## Problématique : Réalisation de travaux sans concertation avec les acteurs

Exemple : Quartier Cadran, Sainte-Marie



- **Enjeu : réduire les risques inondations et glissements de terrain**
- Faut-il **infiltrer** ou **canaliser** les eaux pluviales ?
  - Réaliser le zonage pluvial à partir des études du BRGM (perméabilités et risques mouvements de terrain)



Mouvement de terrain  
(Source : BRGM)



## Constat

Manque de concertation entre les acteurs publics et privés

## Objectifs

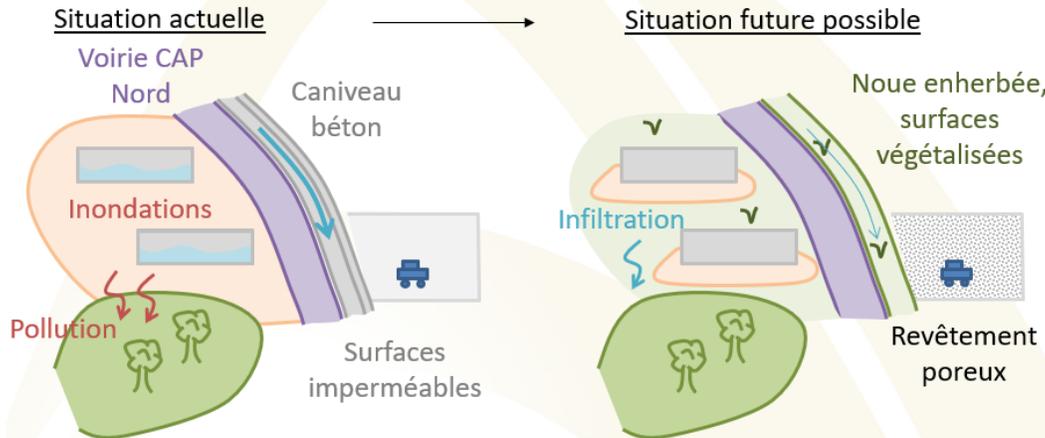
Réduire les volumes à l'exutoire en privilégiant la rétention à la source

Réalisation de cartes montrant la capacité d'infiltration des sols et en lien avec l'aléa mouvement de terrain

# Etat des lieux du territoire

## Problématique : Imperméabilisation des surfaces et manque d'entretien des réseaux

Exemple : ZAC du BAC, La Trinité



→ **Enjeux : réduire le risque inondations, réduire la pollution des milieux**  
→ Utilisation des techniques alternatives : entretien en collaboration avec les espaces verts des communes



Inondation de la voirie (Source : CAP Nord Martinique)



**Constat**  
Imperméabilisation non maîtrisée dans le cheminement naturel des eaux de ruissellement (talweg, etc.)

**Objectifs**  
Réalisation d'une étude hydraulique qui tient compte des ruissellements à l'échelle du BV pour réalisation d'aménagements hydrauliques adaptés

Détermination d'un programme d'entretien

## Etat des lieux du territoire

**Problématique : Rejets des eaux pluviales issues des voiries dans les cours d'eau (Interface GEPU-GEMAPI)**



**Rejet des eaux pluviales dans les cours d'eau (Source : CACEM)**



### Constat

**Les eaux pluviales se déversent via des ouvrages dans les cours d'eau sans traitement**

**Accélération du flux d'eau**

**Fragilisation des berges**

**Hypersédimentation**

**Risque de pollution du milieu naturel**

## Etat des lieux du territoire

**Problématique : des responsabilités partagés entre les acteurs du territoire (Interface GEPUI-GEMAPI)**



**Fragilisation d'une berge du fait d'eaux pluviales non maîtrisées (Source : CACEM)**



### Constat

**Nombreuses sollicitations pour des berges fragilisées**

**Interface GEMAPI/GEPUI**

**Responsabilité partagée entre L'Etat, les EPCI, la commune et les particuliers.**

# Etat des lieux du territoire

## Bâtir la connaissance des ouvrages pluviaux communaux

- Récupération des plans auprès des services communaux
  - Plans DWG et PDF
  - Plans papier
  - Plans main
  - Listing des ouvrages
- Acquisition de données topographiques pour la connaissance du réseau
  - GPS mutualisé et levés en collaboration avec les services communaux
- Bancarisation des informations reçues
  - Système d'information géographique (SIG)

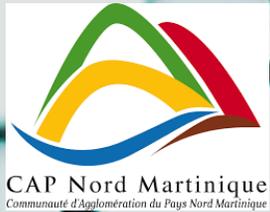


# Financement

Les financements identifiés sont :

- Le budget principal des EPCI, qui ne peut pas supporter l'exploitation du réseau
- Le contrat de progrès
- Les subventions de l'ODE et de la CTM (participation pour les études et travaux)
- Appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME mis en avant dans le plan national d'action (novembre 2021) : uniquement pour des projets « démonstrateurs de la ville durable »

Il n'y a donc pas de financement dédié à l'exploitation du réseau pluvial.



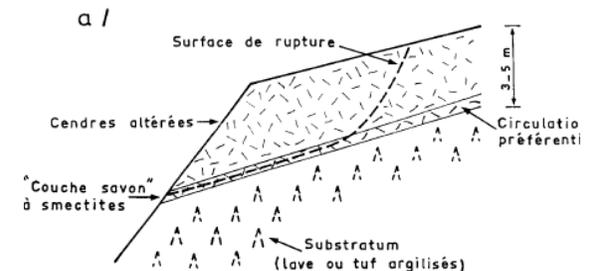
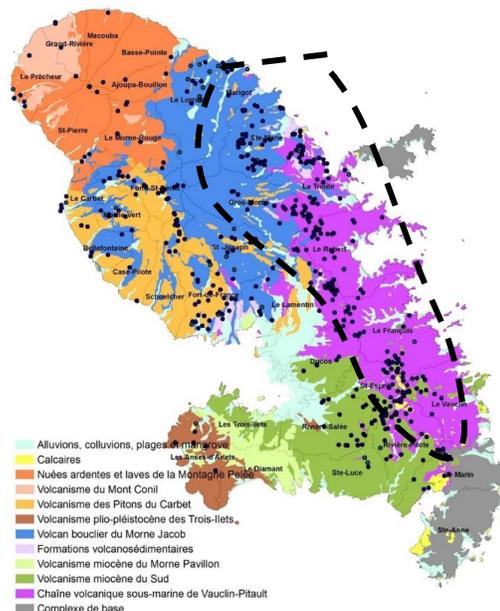
## QUELLE GEPU POUR QUELLE MARTINIQUE ?

- Projets « démonstrateur »
- Recherches scientifiques de techniques alternatives adaptées au territoire de la Martinique
- Financement de postes d'animateur GEPU à l'instar des contrats de milieux, des PAPI

## L'eau et les glissements

Rappel : La forte sensibilité du territoire au glissement

- Concerne surtout certains types de sols argileux, fréquent notamment sur la cote atlantique
- Se déclenchent lors des fortes pluies
- Les sols argileux responsable des glissements sont affleurants mais peuvent aussi être situés jusqu'à 10 m de profondeur



## L'eau et les glissements

Les terrains argileux concernés

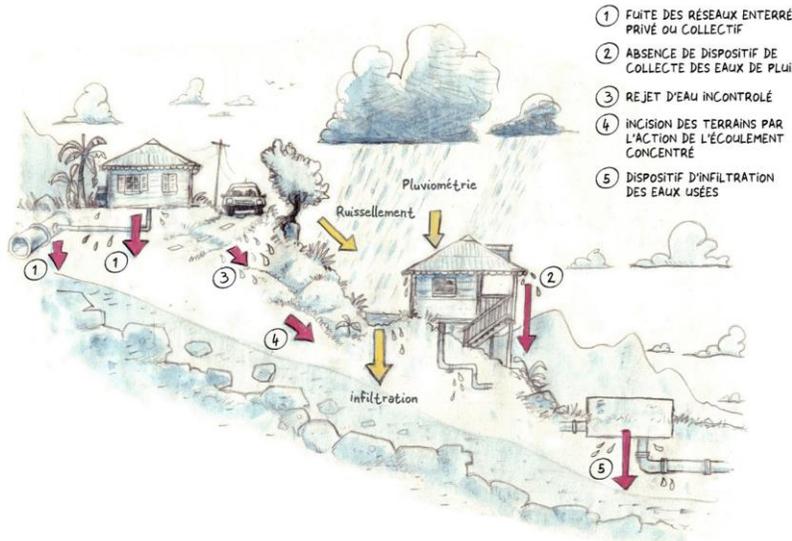
- Horizon argileux très peu perméable issu de l'altération avancée des roches volcaniques
- Epaisseur variable, jusqu'à une dizaine de mètres
- Saturés, ces terrains argileux perdent leur résistance



## L'eau et les glissements

L'eau, le principal facteur déclenchant

- Fortes pluies + souvent lié à une mauvaise gestion des écoulements à l'échelle du bassin qui déstabilisent en profondeur (infiltration localisée) ou qui déstabilise le pied de versant (par accumulation des eaux vers l'aval)
- Préconisation pour la gestion des Eaux Pluviales à adapter dans les versants sensibles. Infiltration à limiter au maximum.





**MERCI DE VOTRE  
ATTENTION**